

# Le fauteuil **JOY RIDER**

**Mobilift**  
Facilite la mobilité

Fauteuil roulant électrique pliable et séparable.



Découvrez l'innovation en mobilité avec le New Joy Rider.

Si vous cherchez un fauteuil roulant électrique qui combine praticité et performance, ce dernier est pliable New c'est l'option idéale. Conçu pour offrir une nouvelle dimension à vos déplacements intérieurs et extérieurs, ce fauteuil redéfinit la mobilité.

Maniabilité ultime pour tous les environnements. Naviguer facilement, grâce à sa conception astucieuse, ce fauteuil garantit une maniabilité exceptionnelle. Peu importe l'espace, vous pourrez vous déplacer avec aisance et confiance.

Confort et Sécurité, vos priorités assurées. Une vitesse adaptée à vos besoins. La sécurité et le confort sont primordiaux. Avec une vitesse maximale de 6 km/h et une vitesse minimale de 2 km/h, le fauteuil New Joy Rider offre un équilibre parfait entre rapidité et sérénité. Son autonomie testée de 15 km (avec une seule batterie) assure des déplacements faciles.

Liberté, confort, et mobilité inégalée, la sécurité avec ce fauteuil roulant électrique pliable New Joy Rider. Chaque déplacement devient une opportunité d'indépendance.



Contrôle intuitif à portée de main, le système de pilotage repose sur deux moteurs intégrés aux roues arrière. Grâce à un joystick ergonomique, vous contrôlez votre déplacement avec précision et fluidité.

Portabilité pratique pour vos voyages. C'est une caractéristique phare avec un poids de 21,6 kg (batterie incluse), le New Joy Rider se plie en deux en un instant. Facile à ranger dans la plupart des coffres de véhicules.

Les indicateurs en temps réel vous tiennent informé de la capacité de la batterie, du mode de vitesse et de l'état général du fauteuil. Restez serein à chaque étape de votre déplacement.

Le New Joy Rider se distingue par son châssis en aluminium, son assise en maille de nylon et son repose-pieds escamotable. Avec des dispositifs de sécurité tels que l'antidépassement, l'anti-bascule et les freins électromagnétiques de blocage.

**Enfin, il peut-être remboursé intégralement par la sécurité sociale sur prescription.**

LPPR 9178975

